animé par
Réseau Zones Humides Limousin
Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

N°38
Août 2020

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

160 plans de gestion finalisés et diffusés

Le plan de gestion de zones humides : document au cœur du conseil individuel

Depuis 2005, le Réseau Zones Humides regroupe des gestionnaires pour une meilleure prise en compte des milieux humides. **Aujourd'hui, notre réseau compte 220 membres pour 1900 ha de zones humides conventionnées en Haute-Vienne, Corrèze et Creuse.** Afin de mieux répondre à vos besoins et attentes, nous nous interrogeons sur l'utilité et le contenu des diagnostics-plans de gestion que nous réalisons avec vous et sur la mise en œuvre des actions de gestion/aménagement proposées. C'est pourquoi nous avons sollicité votre avis au travers d'une enquête. Merci à celles et ceux qui ont bien voulu y répondre. Si une large majorité (78 %) des membres du Réseau est satisfaite du contenu des documents de gestion, le besoin d'échanges réguliers avec les animateurs est à souligner.

La création d'une mare
un peu de technique
page 3

Actualités

Sècheresse : le pacage des zones humides, une solution fondée sur la Nature

Selon l'Union internationale pour la Conservation de la Nature, *« Les Solutions fondées sur la Nature sont les actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire… En effet, des écosystèmes sains, résilients, fonctionnels et diversifiés fournissent de nombreux services écosystémiques et permettent donc le développement de solutions au bénéfice de nos sociétés et de la biodiversité, dans le cadre des changements globaux.»*

Vaches limousines et prairies humides du Mas Crochet, Champnétry (87)
https://lemascrochet.fr/

Chaque année ou presque, nous faisons le même constat de l'impact des sècheresses sur l'activité d'élevage sur nos territoires. Ces conditions météorologiques particulières engendrent pour les éleveurs des difficultés à nourrir les troupeaux et les obligent à distribuer très tôt en saison le foin destiné à passer l'hiver. Depuis 2003, ces épisodes se répètent et l'on voit bien le rôle des prairies humides et des fonds tourbeux dans nos territoires d'élevage. De plus en plus d'éleveurs montrent qu'il est particulièrement nécessaire de **maintenir, voire de développer, la place des milieux semi-naturels et notamment des zones humides dans les fermes d'élevage.**

La préservation des milieux humides et leur entretien par la fauche et le pâturage sont effectivement des solutions fondées sur la nature. Elles représentent une alternative économiquement viable et durable, souvent moins coûteuse à long terme que des investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures. Elles sont flexibles et adaptables et apportent de nombreux co-bénéfices (tourisme, paysage, bien-être, activités économiques durables…).

Pour en savoir plus : https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/

L'expérience d'un adhérent

Alice De Gournay

Saint-Julien-le-Petit (87)

Date d'adhésion : 25/03/2019

Surface en adhésion : 6,72 ha dont 4,07 ha en zone humide

Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre activité ?

Depuis quinze ans, je travaille comme gestionnaire forestier indépendant en Limousin. Les propriétaires privés font appel à moi pour un conseil, une estimation, la préparation d'un reboisement, bref de multiples motifs. Ils peuvent aller jusqu'à me confier la gestion de leur bois. En ce cas, j'ai une vue d'ensemble de leur bien, et une responsabilité sur le long terme. La gestion a presque toujours un but de production de bois. Mais c'est très rarement le seul but visé par le propriétaire et le gestionnaire. L'agrément visuel, les possibilités de balade, la préservation de la qualité de l'eau, sont autant de sujets posés par le quotidien de la gestion.

Pourquoi avez-vous adhéré au Réseau Zones Humides ?

Je crois que c'est par crainte de faire « un loupé », par ignorance ! On peut aussi avoir l'attention focalisée sur une difficulté et on oublie de faire attention aux autres points importants. Le regard d'un autre (groupe ou technicien) peut être précieux en ce cas. L'occasion d'adhérer s'est présentée en 2018, quand le Conservatoire a contacté un propriétaire dont je gère les bois. Je devais justement faire une éclaircie dans une de ses plantations, traversée par un ruisseau. Au niveau du replat de part et d'autre du ruisseau, les résineux implantés ont très mal poussé. Ma première envie était de couper tous ces arbres de mauvaise allure. Pourtant en sylviculture, il faut se méfier du réflexe de couper les "vilains arbres". Donc au plan environnemental, j'avais encore plus besoin de conseils.

Avez-vous des projets sur des zones humides ?

L'éclaircie que je viens de mentionner, avec une partie située en zone humide, n'est pas une exception. J'en ai au moins une autre programmée cette année, ailleurs en Limousin. Dans les deux cas, je vise un remplacement progressif des essences en place par d'autres, plus adaptées au sol et au climat. Dans le cas visité par l'animatrice, j'espère que cela se fera spontanément, à partir de quelques aulnes et érables déjà présents, et grâce à la lumière apportée par des coupes légères, répétées. Mais le diagnostic remis me propose des actions supplémentaires qui ne s'intègrent pas en sylviculture, comme le curage d'une mare : je vais du coup avoir un rôle de communication !

Découverte des richesses naturelles

Le Triton palmé

Lissotriton helveticus

Le Triton palmé est le plus petit et le plus commun des tritons en Limousin. Ne mesurant pas plus de 9 cm, sa coloration varie selon les substrats mais reste généralement de couleur sombre et terne, ce qui lui permet de passer inaperçu. On le rencontre aisément en période de reproduction (mars-avril) dans les eaux stagnantes riches en végétation et de taille plus ou moins modeste : ornières, mares, rigoles, fossés…

Le mâle nuptial se distingue facilement de la femelle par une coloration plus contrastée (masque sombre depuis le museau jusqu'au cou et l'œil, taches sombres sur les flancs), une légère crête dorsale basse, ses palmures noirâtres aux pattes postérieures et sa queue prolongée par un filament. Chaque œuf pondu est soigneusement caché par la femelle dans un pli de feuille de plante immergée, pour les protéger des prédateurs. Les adultes hibernent dans l'eau ou à quelques centaines de mètres, où ils se réfugient dans des tas de bois, de pierres...

Il est protégé en France et figure sur la liste rouge des amphibiens de France métropolitaine. Sur le territoire limousin, il est encore courant de le rencontrer mais la destruction des zones humides constitue une réelle menace.

En savoir plus : https://www.ra-na.fr

Un peu de technique

La création de mare en zone humide

Regardez la vidéo sur notre chaîne youtube

Une mare pour quoi faire ? https://www.youtube.com/watch?v=7tsVmLd9mjE

Pourquoi creuser une mare ?

Une zone humide peut être inondée ou détrempée en hiver mais dès que les pluies s'arrêtent, l'eau disparait de la surface. L'eau libre stagnante n'est plus là pour accueillir le foisonnement de vie qui s'y développe. **Chaque mare avec ses conditions propres d'ensoleillement, de sol, d'apport en eau… offre des conditions de vie pour diverses espèces végétales et animales.** Vous allez dire les moustiques par exemple ! S'ils sont effectivement présents, tous leurs prédateurs arrivent en même temps : les batraciens ainsi que leurs têtards se nourrissent d'insectes, les libellules et leurs larves aquatiques sont de redoutables prédatrices des larves de moustiques ainsi que d'autres petits organismes aquatiques. Vous avez déjà observé le ballet des hirondelles qui survolent les mares et zones humides pour y chasser les insectes. Vont aussi s'installer de nouvelles plantes : le plantain d'eau pousse sur les berges à faible profondeur et supporte d'être exondé en fin d'été ; les potamots vont s'installer dans des zones plus profondes car ils y sont particulièrement bien adaptés avec leurs feuilles flottantes et leur pétiole qui s'ajuste à la hauteur d'eau.

Où et quand créer une mare ?

Bien conscient que tout le monde n'a pas de zone humide chez soi, il n'en reste pas moins que ce sont les conditions les plus pratiques pour créer une mare. En effet, la présence d'une couche imperméable en profondeur et des arrivées d'eau régulières ou une nappe d'eau proche de la surface permettent de ne pas trop s'inquiéter du niveau d'eau jusqu'en été, fin de la période de reproduction de nombreuses espèces.

Le creusement d'une mare devrait se faire en fin d'été / début d'automne, période la moins sensible pour l'impact sur la faune et le sol.

Comment ?

Le creusement de mare peut se faire à la main avec bêches et pelles ou à l'aide d'une pelle mécanique sur chenille pour éviter de s'embourber.

L'idéal est de créer de petites mares largement inférieures à 500 m² et de moins de 2m de profondeur. Ce format permet de limiter les démarches administratives à une demande d'autorisation en mairie. Attention : si plusieurs mares sont prévues, c'est le cumul des surfaces qui doit être inférieur à 1000 m².

La forme devrait être irrégulière pour offrir le plus possible de longueur de berge, car l'interface entre l'eau et la terre est un lieu d'échanges riches. Dans l'idéal, les berges seront modelées en pente douce pour favoriser la diversité d'habitats liée aux différentes profondeurs d'eau et au marnage naturel. La profondeur va varier de 0,8 à 1,5 m. Une zone profonde même restreinte est un gage de survie pour certaines espèces en période de sécheresse.

Et après ?

Pour nous, l'intervention s'arrête là ! Après, on observe... En effet, la flore et la faune locale viendront d'elles-mêmes coloniser l'espace nu suivant la richesse du sol et la connectivité avec d'autres mares.

Il peut arriver que, la première année, une mare se couvre d'algues lui donnant un aspect peu engageant. Quand la nouvelle mare se remplit, l'eau se charge des éléments nutritifs. Les algues, qui sont parmi les premières à coloniser, n'ont pas encore de concurrence ni de consommateurs et se développent très vite. L'équilibre biochimique dans la mare va s'établir en 2 à 3 ans.

Eventuellement, quelques années plus tard, si la vase menace de combler la mare, il faudra réfléchir à un curage.

© Catie Faurie

PLUS D'INFOS

Bulletins Réseau Zones Humides 13 et 23 : http://www.conservatoirelimousin.com/documents-telechargeables.html

Plaquette sur les mares : https://catzh64.cen-aquitaine.org/wp-content/uploads/2018/01/LivretMares64_CATZH64.pdf

Fiche technique CATZH 64 sur les mares n°3 : http://www.conservatoirelimousin.com/tl_files/cen_limousin/contenus/Fichiers/RZH/fichetechnique_CATZH64_3_vegetation.pdf

Fiche technique CATZH 64 sur les mares n°4 : http://www.conservatoirelimousin.com/tl_files/cen_limousin/contenus/Fichiers/RZH/fichetechnique_CATZH64_4_gestionhydraulique.pdf

Recherche d'un éleveur pour pâturage / litière sur la commune de Chanteix

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a récemment fait l'acquisition de parcelles de prairies naturelles sur la commune de Chanteix. Le site concerné représente environ 5 hectares de prairies naturelles en déprise dont une partie est humide, traversée par un ruisseau. Dans l'attente d'une solution durable avec un éleveur local pour l'entretien du site, le CEN recherche pour la saison 2020 une personne intéressée pour faire pâturer ou exporter de la litière (herbes sèches, fougères…) à titre gracieux pour éviter un enfrichement trop important du site.

Pour toutes informations, contacter Julien Barataud, adhérent bénévole du CEN à Chanteix par mail (julien.barataud@gmail.com) ou téléphone (05 55 21 99 56).

http://www.conservatoirelimousin.com/actualites-detail/items/recherche-dun-eleveur-pour-paturage-litiere-sur-la-commune-de-chanteix.html

Mares et abreuvement du bétail : des réalisations exemplaires

Les GAEC Chair et Tendre et du Puy Larcy (La-Croisille-sur-Briance, 87) sont adhérents au Réseau Zones Humides depuis 2018. Leurs troupeaux de vaches limousines buvaient dans les ruisseaux et dans les zones humides de leurs exploitations. Ils ont contacté le CEN pour trouver une solution afin d'éviter l'érosion des berges et d'améliorer la qualité de l'eau pour leurs animaux.

Situés sur le Contrat Territorial Briance, le CEN peut accompagner les adhérents du Réseau dans le montage du dossier et donner un appui technique pour la création et la mise en défens de mares, les clôtures des berges, les abreuvoirs et le franchissement des ruisseaux. Deux dossiers ont été déposés auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine qui propose de financer à hauteur de 70% les aménagements qui préservent les cours d'eau.

Au total, 1 pêcherie et 4 mares ont été restaurées ou créées et permettent ainsi d'alimenter en eau une dizaine d'abreuvoirs en gravitaire. Les exploitants sont très contents des installations et de la qualité de l'eau pour les animaux. Etant tous les deux en Bio, il est important que les animaux boivent une eau de bonne qualité pour limiter le parasitisme et pouvoir se passer de vermifuges très toxiques pour l'environnement.

Seulement quelques mois après les travaux, les mares se sont bien végétalisées et pourront abriter de nombreux insectes aquatiques, des larves de libellules et des amphibiens de plus en plus rares en Nouvelle-Aquitaine.

Si vous êtes agriculteurs et intéressés par ces mesures, contactez votre animateur.

http://www.conservatoirelimousin.com/actualites-detail/items/rzh-travaux-de-restauration-et-creation-de-mares.html

Des animateurs à votre service !

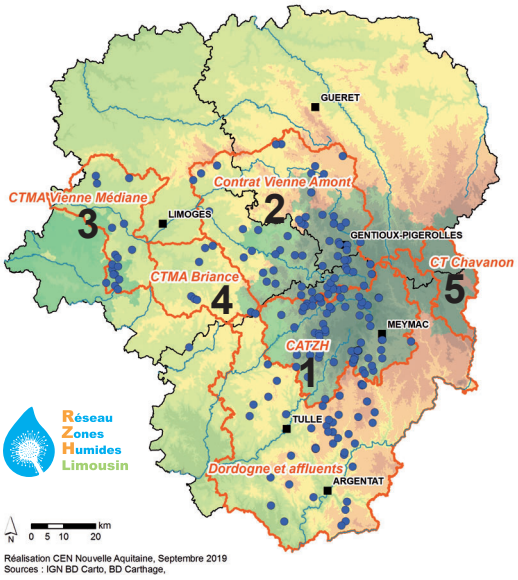

Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

1 **Catzh :**
Olivier Rascle - 05 55 03 09 09
orascle@conservatoirelimousin.com
Antoine Begnaud - 05 55 46 09 83
abegnaud@conservatoirelimousin.com

2 **Contrat Vienne Amont :**
Corrèze et Haute-Vienne :
Amandine Sanchez - 05 55 32 46 72
asanchez@conservatoirelimousin.com
Haute-Vienne et Creuse :
Thomas Jouillat - 05 55 03 09 02
tjouillat@conservatoirelimousin.com

3 **Contrat Vienne médiane :**
Virginie Blot - 05 55 03 09 07
vblot@conservatoirelimousin.com
Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 08
fnauwynck@conservatoirelimousin.com

4 **Contrat Briance :**
Amandine Sanchez - 05 55 32 46 72
asanchez@conservatoirelimousin.com

5 **Contrat Chavanon :**
Sophie Catoir - 05 55 46 09 83
scatoir@conservatoirelimousin.com

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine
6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : V. Blot, E. Hennequin, F. Nauwynck, A. Sanchez
Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine
Photos : CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

Avec la participation financière de :

UNION EUROPÉENNE Fonds Européen de Développement Régional
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
agence de l'eau Loire-Bretagne